

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

6 décembre 2013

---

MODERNISATION DE L'ACTION PUBLIQUE TERRITORIALE ET AFFIRMATION DES  
MÉTROPOLES - (N° 1587)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N° 597

présenté par  
M. Dussopt

-----

**ARTICLE 13**

À l'alinéa 10, substituer aux mots :

« en situation d'exclusion par le logement »

les mots :

« mal logées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement harmonisant la rédaction avec celle retenue à l'alinéa 17.